



Benjamin Sulte intime

Victor Morin

Number 27, 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079899ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079899ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morin, V. (1962). Benjamin Sulte intime. *Les Cahiers des Dix*, (27), 177–186.
<https://doi.org/10.7202/1079899ar>

Benjamin Sulte intime ⁽¹⁾

Par VICTOR MORIN

S'il est peu de Canadiens qui n'aient connu Benjamin Sulte, soit par ses oeuvres, soit de réputation, par contre ils sont rares ceux qui ont pénétré dans l'intimité de ce travailleur acharné dont la vie évoluait entre son bureau de fonctionnaire, la bibliothèque du Parlement, les Archives nationales et son cabinet de travail; c'est pour cette raison que je suis appelé à prendre part à la célébration de son centenaire de naissance en relevant quelques aspects du caractère de cet éternel solitaire, sous la rubrique de « Benjamin Sulte intime ».

Et tout d'abord, je m'empresse de rendre justice à celui qui s'est donné pour mission de conserver la mémoire de ce polygraphe prodigieux en continuant après sa mort la publication des oeuvres inédites laissées dans ses cartons.

Benjamin Sulte ne pouvait confier ses manuscrits, ses fiches et ses livres à des mains plus pieuses ni plus dévouées qu'à celles de son héritier littéraire Gérard Malchelosse, qu'une analogie d'existence, de goûts, de sentiments et de dispositions destinait à devenir son fils spirituel. Très tôt, Sulte et Malchelosse ont fait bravement face à la lutte pour l'existence. A dix ans, chacun d'eux apportait au foyer maternel le fruit de son travail, le premier comme commissionnaire dans un magasin de confection et le second comme vendeur de journaux et marchand de bonbons établi à son compte. Forcés tous deux d'interrompre leurs classes à la suite de circonstances adverses, ils ont individuellement poursuivi leurs études à la lueur de la lampe, pendant les heures que ceux de leur âge employaient ordinairement à dormir ou à s'amuser. Enfin, le premier publia à vingt ans son premier essai littéraire accueilli d'ailleurs avec faveur par les intellectuels de l'époque, tandis

1. Texte inédit d'une causerie faite à la séance mensuelle de septembre 1941 de la Société historique de Montréal, lors de la commémoration du centième anniversaire de naissance de Benjamin Sulte.

qu'au même âge le second était déjà éditeur d'une revue qu'il alimentait de ses écrits et faisait imprimer à peu d'intervalle ses deux premiers ouvrages : *Benjamin Sulte et son oeuvre* et *Généalogie de la famille Malchelosse*.

Comme le vers de Marot :

Il va le grand chemin que son maître suivait.

Ces deux natures tellement identiques étaient faites pour se comprendre; aussi l'occasion de se connaître ne tarda-t-elle pas à se présenter.

En 1908, à l'âge de douze ans, Malchelosse était en visite à Ottawa chez un oncle qui habitait sur la rue Wilbrod, tout à côté de chez Sulte, et, comme il ne voyage jamais sans avoir un kodak à portée de sa main, il était à photographier les membres de sa famille par une belle matinée de dimanche lorsque Sulte vient à passer en redingote grise et haut de forme, se rendant à la grand'messe à l'église du Sacré-Coeur, rue Laurier.

— Hé, Benjamin, arrête donc un instant pour donner à mon neveu le plaisir de prendre ton portrait, lui cria l'autre du fond de son jardin.

Bon enfant, comme toujours, l'interpellé s'arrêta complaisamment. Cette photographie improvisée que l'on a pu voir parmi les nombreux souvenirs qui sont exhibés en exposition rétrospective dans cette salle a été le point de départ d'une correspondance, puis d'une amitié qui s'est avérée toujours profonde entre le maître et l'élève.

Trois ans plus tard, Sulte se fit le mentor du jeune homme avide de s'instruire des choses de notre histoire; il le dirigea dans ses recherches historiques avec un tel succès qu'en 1916, Malchelosse, à peine âgé de vingt ans et devenu éditeur du *Pays laurentien* en compagnie de Casimir Hébert, commençait à lui témoigner sa reconnaissance sous forme tangible en publiant la bibliographie de ses oeuvres sous le titre de *Benjamin Sulte et son oeuvre*, comme je viens de le dire. Puis parurent, de 1919 à 1934, vingt-et-un volumes de *Mélanges historiques* et deux volumes de *Mélanges littéraires*.

Entre temps, le franc parler bien connu de Benjamin Sulte avait provoqué quelques froideurs entre lui et certains écrivains canadiens-

français qui ne pouvaient lui pardonner de trancher les questions historiques *manu militari* lorsque ses découvertes s'écartaient des traditions acceptées jusque-là.

Notre écrivain avait, en effet, la franchise un peu brutale du militaire pour s'être enrôlé en 1863 lors de l'Affaire du Trent qui avait failli déclencher la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et pour avoir pris part, trois ans plus tard, à la campagne contre les Fénéiens.

Au cours de son service à Niagara, Sulte s'était lié d'amitié avec William Kirby à qui il fournit les données historiques de ce roman si populaire intitulé *Le Chien d'or*, publié en anglais en 1877, et traduit par la suite en français par Pamphile Le May. Puis Sulte était allé suivre les cours de l'École militaire de Québec où il avait créé tout un incident lorsqu'il se révéla l'auteur d'une nouvelle publiée quelques années auparavant dans *La Revue canadienne* et que le colonel Suzor donnait en dictée d'examen à ses élèves.

Le franc parler dont je viens de faire mention avait déchainé contre Sulte de violentes polémiques à l'occasion de la publication de son *Histoire des Canadiens-français*, en huit gros volumes, de 1882 à 1885. Joseph-Charles Taché s'était classé parmi ses plus virulents adversaires en publiant à son tour une brochure intitulée *Les Histoires de M. Sulte*, où il allait jusqu'à dire que « le ciel ne manquerait pas de punir cet homme. » Etrange coïncidence, Sulte se brisait en effet une jambe quelques jours plus tard, mais, avec la forte constitution dont il jouissait, il se remit promptement de cet accident, tandis que Taché, glissant à son tour sur le trottoir, mourait des suites de sa chute, et Sulte assistait respectueusement à ses funérailles.

Des commentaires un peu vifs sur Octave Crémazie, en 1901, lui aliénèrent les sentiments de la plupart des écrivains canadiens-français qui glorifiaient la mémoire de notre premier poète national. Sulte en conçut une animosité légitime et il cessa ses relations littéraires avec eux pour se tourner vers les auteurs anglais qui l'accueillirent à bras ouverts et lui offrirent à Toronto un doctorat *honoris causa*.

Cette bouderie dura quinze ans, et nous n'eûmes que rarement, durant cette assez longue période, l'occasion de lire autre chose que des articles de journaux signés de Sulte, bien qu'il continuât d'accumuler des notes et d'augmenter incessamment son bagage historique.

C'est alors que Malchelosse nous le ramena dans la province de Québec et que j'eus l'occasion de le connaître un peu plus intimement, grâce aussi aux réunions de la Société royale du Canada où il continuait d'assister et de participer à tous les débats.

Sulte était resté tout de même profondément attaché à sa nationalité et il ne manquait pas l'occasion de revendiquer les mérites de ses compatriotes, ainsi qu'on pourra le constater par l'exemple suivant.

Je m'occupais en 1915 de la rédaction du *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, organe officiel de la Société d'Archéologie du Château de Ramezay, et j'avais demandé à Sulte de vouloir bien me fournir un article qui parut dans cette revue au mois d'octobre 1915. C'était un commentaire du chant canadien écrit en 1803 par le poète irlandais Thomas Moore au cours d'un voyage qu'il avait fait de Toronto à Montréal, sous la conduite de navigateurs canadiens-français et qu'il avait intitulé « Row brothers row ». Il avait publié cette pièce sous le titre : « A Canadian Boat Song written on the River Saint Lawrence » en y ajoutant les commentaires suivants : « Les mots français sur lesquels j'adoptai mes stances me semblèrent être un récit incohérent dont je ne pus saisir qu'une idée à cause de la prononciation barbare des Canadiens, mais je me rappelle que lorsque nous entrions, au soleil couchant, dans l'un des évasements superbes où le fleuve s'ouvre avec tant de grandeur et d'inattendu, j'écoutais ce simple motif avec un plaisir que les plus fines compositions des grands maîtres ne m'ont jamais procuré. »

Sulte fut piqué au vif de ce jugement de Moore sur la « prononciation barbare des Canadiens » et il s'insurgea contre ce jugement en disant : « Moore se targuait de savoir cinq ou six langues vivantes. Les comprenait-il toutes ? Il est permis d'en douter puisqu'il ne saisissait pas les paroles de nos gens, d'ordinaire sans mauvais accent et sans patois. La prononciation « barbare » des Canadiens n'a jamais existé. Ce terme est un échappatoire à l'usage de ceux qui ne parlent pas français mais qui, cependant, peuvent lire cette langue. Leur oreille étant étrangère aux sons du français, ils ne comprennent pas ce langage parlé, et au lieu d'en avouer leur déficience, ils accusent les autres. Nous connaissons cette rengaine de vieille date; elle se répétera longtemps encore, c'est du chien-dent sur la pelouse. »

Sulte avait été appelé, en 1919, à faire partie de la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada pour y représenter la Province de Québec, et, pendant quatre longues années, il y apporta le concours de ses vastes connaissances historiques dans le classement des sites et des monuments d'intérêt national que cette commission s'efforce de désigner à l'attention de la postérité. Je sais par expérience que cette charge n'était pas sinécure, car, appelé à le remplacer à son décès, je pouvais difficilement suffire à répondre à une correspondance presque quotidienne sur des questions historiques et, chose plus grave encore, je crus devoir démissionner afin de protester contre le principe établi par mes collègues de la Commission que la rédaction bilingue des plaques historiques ne devait être en vigueur que dans la province de Québec, et pas toujours !

Cependant, le temps était arrivé où le Canada français devait rechercher avec plus d'insistance encore qu'auparavant l'amitié et le concours efficace de celui qui s'était dévoué avec tant d'ardeur à l'étude de son histoire : *Le Pays laurentien* de Malchelosse et la Société historique de Montréal, dont Benjamin Sulte était le co-doyen avec l'abbé Antonin Nantel, s'y employèrent avec émulation.

Le 17 février 1918, Sulte était invité par Malchelosse à faire une conférence à la Bibliothèque Saint-Sulpice sous les auspices du *Pays laurentien*. Nous lui avions suggéré de nous parler de ses souvenirs personnels sous le titre de : *Réminiscences*. Je fus chargé de le présenter à titre de président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et ce fut une révélation pour les auditeurs que d'entendre ce causeur original doublé d'un érudit nous raconter les origines de la littérature canadienne-française beaucoup plus que ses souvenirs personnels.

Sulte s'amusa tout le premier du tour de sa façon qu'il nous joua en cette occasion. Je me rappelle encore le sourire narquois qu'il esquissait en disant à ses auditeurs, sa causerie terminée : « Vous voilà bien attrappés; vous étiez venus pour m'entendre parler d'une chose, et je crois vous avoir parlé d'une autre. En êtes-vous bien mécontents ? » Les applaudissements unanimes de l'auditoire lui prouvèrent qu'il avait eu raison.

A cette occasion j'avais invité le conférencier à venir prendre le dîner chez moi en compagnie de quelques amis, au nombre desquels se trouvait Aegidius Fauteux, dont je lui avais demandé d'appuyer

la candidature à la Société Royale du Canada, et il y avait consenti bien volontiers. Après le dîner, nous étions réunis au salon — Gérard Malchelosse, Aegidius Fauteux, E.-Z. Massicotte, Emile Vaillancourt entre autres — et Sulte nous racontait ses expériences militaires en mimant sa conversation comme d'habitude et en lançant, de sa voix de stentor, les commandements qu'il donnait à son bataillon. J'avais à cette époque un énorme chien mastiff que j'avais acheté comme gardien pour ma propriété de campagne, sur le versant du mont Saint-Bruno, et qui se trouvait alors dans la cuisine. En entendant ces commandements éclatants, il crut sans doute que son maître était attaqué par un malfaiteur, et il accourut au milieu du salon en aboyant et en découvrant des dents qui n'étaient pas du tout rassurantes. Le chien fut reconduit à son poste, mais la verve du commandant militaire, tout brave qu'il était, avait tombé comme par enchantement.

La Société historique de Montréal avait inauguré, à cette époque, ses soirées de folklore qui eurent tellement de succès que, le nombre des billets vendus étant plus considérable que celui des sièges disponibles, on dût refuser des auditeurs à la porte et répéter quatre fois la soirée pour honorer les billets vendus. L'organisation artistique avait été confiée à deux spécialistes de notre folklore : E.-Z. Massicotte et Marius Barbeau, et la vente des billets à Gérard Malchelosse qui se montra alors, d'ailleurs comme toujours par la suite, un organisateur habile et dynamique.

Sulte venait rarement à Montréal. Quand il y venait, il logeait à la résidence hospitalière de son jeune ami Malchelosse, au numéro 249 de la rue Fullum. Un mercredi soir, au cours d'une réunion mensuelle de la Société historique où nous avons examiné le programme de chant et de musique qui devait être donné à l'une des soirées de folklore dont je viens de parler, Malchelosse s'amena avec Benjamin Sulte. Et Sulte nous parla, une heure durant, à feu roulant et sans préparation, du folklore du moyen-âge. Et, sans qu'on y fut préparé, il nous mima la chanson du *Sire de Framboisy*, qu'il ne manqua pas d'accompagner d'intonations et de gestes qui révélaient son talent théâtral :

(Avec emphase) Avait pris femme le sir' de Framboisy;

(Avec regret) La prit trop jeune... bientôt s'en repentit.

(*D'un ton belliqueux*) Partit en guerre pour tuer les ennemis,
 (*D'un air piteux*) Revint de guerre après sept ans et demi.

(*Ebahi*) De son domaine tout l'monde était parti;
 (*Anxieux*) Que va donc faire le sire de Framboisy ?

(*Effaré*) Cherche sa femme trois jours et quatre nuits,
 (*Indigné*) Trouva Madame dans un bal de Paris !

(*En colère*) — Cordieu Madame que faites-vous ici ?
 (*Coquette*) — J'danse la polka avec tous mes amis.

.....

(*Piteux*) De cette histoire, la morale la voici :
 (*Gaiement*) A jeune femme il faut jeune mari.

Cependant les années se sont accumulées sur la tête de notre historien sans rien lui enlever de sa verve et de son activité. A l'occasion de ses quatre-vingts ans, la Société historique de Montréal l'avait invité à venir célébrer ses soixante ans de vie littéraire, en lui offrant un dîner au Cercle universitaire, qui logeait alors dans l'ancienne résidence de sir Alexandre Lacoste, sur Saint-Hubert, près Dorchester.

Ce dîner eut lieu un samedi, le 17 septembre 1921, jour même de son anniversaire, sous ma présidence, et nous y comptons une trentaine de convives, entre autres le Dr Thomas-A. Brisson et le journaliste vétérinaire J.-E. Marier, tous deux anciens compagnons de Benjamin Sulte, le major Arthur-A. Pinard, secrétaire de la Commission des Monuments historiques du Canada, les abbés Adélarde Desrosiers et Elie-J. Auclair, Aegidius Fauteux, vice-président de la Société historique, Napoléon Brisebois, son secrétaire, Montarville Boucher de la Bruère, son trésorier, Aristide Beaugrand-Champagne, Emile Vaillancourt, Edmond Montet, Gérard Malchelosse, J.-D. Tourigny, L.-J.-N. Blanchet, Oswald Mayrand, Alfred Labelle, Hervé Major et le notaire Gustave Baudouin.

- La conversation de notre hôte fut des plus brillantes surtout dans l'évocation de ses souvenirs d'antan, et nous étions tous émerveillés de la vigueur qu'il avait conservée et de la lucidité de ses souvenirs.

Sulte était en effet d'une constitution robuste; bien campé, haut en couleurs, d'une chevelure abondante, il était resté fidèle à la mode de Napoléon III, en conservant la moustache aux crocs retroussés et l'impériale qui ont rendu ses portraits si caractéristiques.

Conférencier en langue française ou anglaise indistinctement, combien de fois ne l'avons-nous pas entendu, soit dans une causerie publique ou dans un cercle d'amis, utiliser ses connaissances bilingues en passant sans transition d'une langue à l'autre au grand ébahissement de ses auditeurs. J'ai déjà signalé la versatilité de notre auteur et l'entrain avec lequel il traitait tous les sujets qu'il abordait. Sur la fin de sa vie sa parole était devenue rauque, mais son articulation nette et précise le favorisait encore beaucoup, de sorte qu'avec la mimique dont il accompagnait sa conversation on ne perdait pas un mot de ce qu'il disait.

Continuellement à la recherche de découvertes historiques, il classait et étiquetait le résultat de ses lectures. Il en vivait littéralement, se prenant d'amitié ou d'aversion pour des personnages qui avaient vécu deux cents ans avant lui, mais avec qui il était en contact journalier par ses recherches dans les vieux grimoires.

On raconte à ce sujet qu'il arriva un jour à sa maison dans un état d'agitation inexprimable; jetant sa canne et son chapeau dans un coin, il heurte un fauteuil et casse une potiche; et comme sa femme éfrayée vient s'enquérir de la cause d'un tel tapage, il s'écrie à tue tête :

— Quand je pense que le fondateur de Ville-Marie, pour qui j'avais tant d'admiration, est en train de passer pour une crapule. Un individu sans vergogne du nom de Leymarie vient de soutenir cela devant moi et je ne puis pas le supporter !

Ces colères n'étaient que passagères car Sulte avait la passion des fleurs. Et j'ai toujours entendu dire que celui qui aime les fleurs est doué d'une belle âme. En été, son jardin en était rempli, et en hiver sa maison était une véritable serre.

Le secret de son énorme production littéraire s'explique par un travail constant, par l'utilisation de tous les petits instants qu'on perd au cours de la vie; à table, à la promenade, au repos, son esprit, sa mémoire et son imagination étaient continuellement en éveil et, comme

il a toujours joui d'une bonne santé, il a pu écrire sans répit pour le bénéfice des générations futures. Il nous répétait lui-même qu'il n'avait jamais passé une semaine sans écrire un article de journal ou de revue. C'est cette carrière féconde qu'Albert Ferland a soulignée en disant de lui :

Avide, il relisait quelque bouquin austère,
 Tirait de leur sommeil, de leur grave poussière,
 Quelques papiers jaunis où nul regard pieux
 N'avait interrogé le monde des aïeux.
 On aurait dit qu'un peuple entier voulait survivre
 Par les mots que sa main griffonnait dans un livre.

Mais il faut que tous déposent un jour ou l'autre, quelque vaillants qu'ils soient, l'outil qu'ils ont manié toute leur vie. Ce fut le cas de Benjamin Sulte que la maladie terrassait en 1923, en dépit de sa forte constitution. La Société historique de Montréal lui avait décerné sa médaille de vermeil annuelle pour le meilleur travail historique de l'année précédente, et nous étions allés, Fauteux, Malchelosse et moi, lui en faire la présentation à sa résidence à Ottawa. Nous le trouvâmes alité, mais lucide et gai, heureux de revoir ceux qui avaient collaboré avec lui dans les champs de l'Histoire. C'est avec émotion qu'il reçut ce témoignage d'appréciation de la part d'une société qui sait reconnaître les mérites et les efforts d'un historien. Il n'avait que peu de mois, cependant, à jouir de sa satisfaction; il mourrait le 6 août 1923, après une carrière fructueuse parsemée d'oeuvres de mérites dans tous les genres de la littérature y compris la poésie, mais c'est sans contredit l'histoire qui a toujours tenu la première place dans sa vie.

Il a voulu que ses cendres reposent dans le cimetière de sa ville natale et c'est là que ses amis vont périodiquement évoquer son souvenir. En retour, la Commission des Monuments historiques du Canada et la municipalité des Trois-Rivières lui ont rendu un hommage bien mérité en érigeant une plaque de bronze et un buste à sa mémoire.

Au lendemain de la première de ces manifestations, l'abbé Elie-J. Auclair appréciait ce geste dans les termes suivants : « Benjamin Sulte méritait de survivre dans le modeste Panthéon de nos hommes marquants. C'était l'érudition faite homme tout aussi bien que la bonhomie incarnée, l'écrivain, semblait-il, le mieux renseigné et le

plus jovial tout ensemble qu'on connaissait dans notre petit monde des lettres canadiennes. Il était un excellent causeur, content de peu et content de tout; aimant la nature et les fleurs, les hommes et la vie, toujours de saine et belle humeur. »

A l'occasion de ce centenaire de sa naissance nous ne pouvons mieux faire aujourd'hui pour évoquer son souvenir que de citer les strophes suivantes qu'il écrivait naguère et qui sont comme un testament de ses volontés dernières :

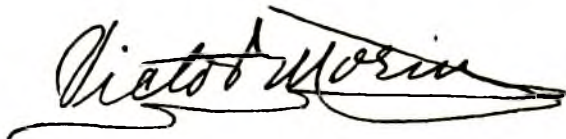
Lorsque sur le point d'oublier,
Vous ouvrirez par aventure
Un livre ou quelque vieux papier
Qui portera ma signature,

Lors, vous rappelant d'autrefois,
Vous lirez un bout de la page,
Croyant reconnaître ma voix
Qui chante à travers un nuage.

Je le saurai certainement,
Là-bas, malgré l'espace immense,
Car au-dessus du firmament
Rien n'est fini, tout recommence.

Oui, nous reconnaissons l'écho de sa voix dans les écrits conservés par les soins pieux de son fils littéraire Gérard Malchelosse; et quand nous les voyons paraître de temps à autre au grand jour, tout comme si l'auteur était encore vivant, nous acclamons l'immortalité de la pensée humaine en disant avec Sulte :

Rien n'est fini, tout recommence.

A handwritten signature in black ink, reading "Victor Morin". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal flourish extending to the right.